



Programme d'action 2025

Rivage



Avec le soutien financier de



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional
Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole de Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

1	Animation du territoire du bassin versant de l'étang de Salses-Leucate.....	2
1.1	Mise en place de la GEMAPI	2
1.2	Gestion du syndicat RIVAGE	2
1.2.1	Définition des objectifs annuels/pluriannuels de RIVAGE dans le cadre de sa stratégie d'action2	
1.2.2	Confortement des missions du syndicat.....	2
1.2.3	Participation à des réseaux régionaux de gestionnaires	2
1.2.4	Communication et sensibilisation.....	2
2	Mise en œuvre du SAGE de l'étang de Salses-Leucate	4
2.1	Concertation et planification	4
2.1.1	Secrétariat et animation de la CLE.....	4
2.1.2	Gouvernance avec les programmes de gestion connexes.....	4
2.2	Mise en œuvre des opérations en lien avec le volet qualité de l'eau du SAGE	4
2.2.1	Amélioration des connaissances.....	4
☐	Etudes spécifiques	4
☐	Poursuite des suivis du milieu.....	5
2.2.2	Amélioration de l'état des masses d'eau du bassin versant.....	5
☐	Opérations menées par RIVAGE	5
☐	Suivi des opérations menées hors MO RIVAGE	6
3	Mise en œuvre de la STRATEGIE DE GESTION DES ZONES HUMIDES	7
3.1	Concertation et planification	7
3.1.1	Secrétariat et animation des instances de concertation	7
3.1.2	Animation des groupes de travail pour la mise en œuvre de la SGHZ	7
3.1.3	Veille à la cohérence des politiques publiques.....	7
3.2	Mise en œuvre des orientations de gestion de la SGZH.....	7
3.2.1	Actions territorialisées.....	7
3.2.2	Actions transversales	9
4	Mise en œuvre des PAEC Salses-Leucate.....	9
5	Mise en œuvre du projet ABCintercommunal	10
5.1.1	Concertation et planification	10
5.1.2	Mise en œuvre des orientations de gestion du Docob.....	10
6	Mise en œuvre des DOCOB NATURA 2000	11
6.1	Natura 2000 sur les sites du complexe lagunaire de Salses-Leucate	11
6.1.1	Concertation et planification	11
6.1.2	Mise en œuvre des orientations de gestion du Docob.....	12
6.2	Natura 2000 sur le site du fort de Salses	15
6.2.1	Concertation et planification	15
6.2.2	Mise en œuvre des orientations de gestion du Docob.....	15

1 Animation du territoire du bassin versant de l'étang de Salses-Leucate

1.1 Mise en place de la GEMAPI

- Poursuite et diversification des échanges techniques et des partenariats entre RIVAGE et le syndicat de l'Agly dans le cadre de la GEMAPI
- Suivi de la démarche de demande de labellisation du syndicat de l'Agly en tant qu'EPTB
- Le cas échéant participer, mise en œuvre de mesures compensatoires pour le compte du SMBVA dans le cadre du projet de recul des digues de l'Agly.

1.2 Gestion du syndicat RIVAGE

1.2.1 **Définition des objectifs annuels/pluriannuels de RIVAGE dans le cadre de sa stratégie d'action**

- Animation du Conseil syndical en vue de définir les orientations stratégiques pluriannuelles et les programmes d'action annuels de RIVAGE en cohérence avec les documents de gestion animés
 - o *Validation de la stratégie d'action 2026-2030*
 - o *Réalisation du bilan annuel*
 - o *Définition du programme d'action 2026 et du budget 2026*

1.2.2 **Confortement des missions du syndicat**

- Gestion administrative et financière du syndicat (charges courantes de fonctionnement)
- Gestion de l'équipe
Recrutement dans le cas de la validation du projet Fonds Vert ABCintercommunal d'une/un chargé/e de mission EEDD

1.2.3 **Participation à des réseaux régionaux de gestionnaires**

- Participation à la vie des réseaux d'opérateurs régionaux (AIGA Méditerranée Ouest, opérateurs Natura 2000, ...) et échanges d'expériences

1.2.4 **Communication et sensibilisation**

- Communication dans le cadre des différents projets menés
- Développement des actions d'éducation à l'environnement et de sensibilisation du public scolaire, universitaire et auprès du grand public (cf. partie 5 ABCintercommunal)
- Collaboration avec la commune de Leucate pour l'animation de la Maison de l'étang
- Interconnexion des espaces naturels ouverts au public

La communication du syndicat RIVAGE s'organise autour de cinq pôles.

Restitution des données de suivi du milieu auprès des partenaires et des acteurs du territoire :

Compilation des données produites par les partenaires et RIVAGE et restitution lors de réunions d'information ou Comités de pilotage, diffusion mensuelle du bulletin de l'Observatoire de l'étang (résultats des suivis physico-chimiques, infos diverses/gestion), si besoin organisation d'une restitution ou d'une conférence sur un sujet de suivi particulier, organisation d'une journée de restitution de type « Journée Terre et Lagune » dont les deux premières éditions ont eu lieu en 2021 et 2023.

Communication dans le cadre des différents projets menés (syndicat, SAGE, Natura 2000, Zones Humides...) :

Réunions publiques diverses, documents de sensibilisation, panneaux d'information, articles de presse, bulletins municipaux, net, vidéos...

Développement des actions d'éducation à l'environnement auprès du grand public :

Sorties nature, manifestations ponctuelles, conférences...

Information et sensibilisation du public scolaire (maternelles, élémentaires, collèges, lycées et universitaires) :

Accueil des élèves à la maison de l'étang, intervention en classe et sur le terrain en partenariat avec les associations d'EEDD, participation aux démarches aires marine/terrestre (/lagunaire le cas échéant) éducative, chantiers natures (lycées et universitaires).

Collaboration avec la commune de Leucate pour l'animation de la Maison de l'étang et renouvellement des équipements :

L'animation de la Maison de l'étang financée par la mairie de Leucate est soutenue par la présence sur place de RIVAGE..

2 Mise en œuvre du SAGE de l'étang de Salses-Leucate

2.1 Concertation et planification

2.1.1 Secrétariat et animation de la CLE

- Organisation et animation des réunions de la CLE (mise à jour et information du tableau de bord d'avancement du SAGE), notamment dans le cadre du bilan annuel tel que prévu dans les règles de fonctionnement, mais aussi à travers l'animation de commissions de CLE élargie sur des thématiques impactant le territoire (telle que pour la Stratégie agricole ou FMA)
- Analyse technique et animation de la CLE dans le cadre de demandes d'avis (projets ayant un impact sur l'eau et les milieux aquatiques, dossier loi sur l'eau ...)
- Si besoin : organisation de Comités techniques pour préparer les réunions CLE
- Si besoin : animation des groupes de travail et rencontre des acteurs pour la mise en œuvre du SAGE

2.1.2 Gouvernance avec les programmes de gestion connexes

- Participation aux CLE et échanges techniques avec les autres SAGE du territoire et limitrophes (interSAGE ou CDE), notamment avec le SAGE de nappes Plio-quaternaires du Roussillon dont le Plan de gestion de la ressource en eau a des impacts directement sur notre territoire
- Participation aux réunions de concertation et échanges d'informations avec les autres outils de gestion et les autres syndicats du territoire (Parc Marin, SMBVA, ...)

2.2 Mise en œuvre des opérations en lien avec le volet qualité de l'eau du SAGE

Les opérations qui contribuent à la mise en œuvre du volet qualité de l'eau du SAGE – qu'elles soient à MO RIVAGE ou autre que RIVAGE - se poursuivent sur le territoire. Dans ce cadre deux types d'opérations peuvent être distinguées : les projets ayant trait à l'amélioration des connaissances sur la masse d'eau et ceux qui participent à l'atteinte du bon état des masses d'eau du bassin versant.

2.2.1 Amélioration des connaissances

• Etudes spécifiques

- Poursuite des réflexions sur la problématique d'eutrophisation et des flux de nutriments arrivant à la lagune avec notamment l'intégration des résultats des suivis N et P de 2024 dans les résurgences ; suivi des analyses complémentaires prévues par le CD66 sur l'agouille Ventouse et le Canal Paul Riquet (point surveillance DCE).
- Amélioration des connaissances sur la densité et la dynamique des populations de crabes bleus de la lagune, avec le recensement des captures par les pêcheurs pros et des tests de captures par nasses soit par la poursuite du projet Nasscrab24 dans les graus (projet porté en collaboration avec le Parc Marin du Golfe du Lion), soit par la pose des nasses à d'autres endroits stratégiques de la lagune. Si possible mettre en place la détection des crabes bleus par ADNe sur différentes zones de la lagune (phase 2025-26 du projet ADNe PRL et EPHE).

- Suivi des projets, de recherche ou autres, opérés sur l'étang de Salses-Leucate et en lien avec la qualité de l'eau, la biodiversité ou la gestion des ressources naturelles :
 - o *Suivi des projets menés par Ifremer (suivi de l'étang dans le cadre de l'observatoire CZZO, DCE, ...)*
 - o *Suivi des études portées par le Criobe et le laboratoire de Banyuls sur la grande nacre (mortalité liée au Haplosporodinium/ survie en milieu lagunaire, recrutements...); le cas échéant réalisation d'observations de terrain en interne.*
 - o *Suivi des études portées par le Cépralmar (croissance des huîtres, HOLOPROD si le projet est déployé à Leucate, ...)*
 - o *Suivi du projet Plan d'action Crabe bleu porté par la DREAL et partage des informations sur l'observation de l'espèce sur le réseau Sapiduswatch*
 - o *Suivi du projet MEDUS'Oc porté par Seaneo*
 - o *... tout autre sujet en lien avec l'étang de Salses-Leucate*

- **Poursuite des suivis du milieu**

- Réalisation du suivi simplifié des macrophytes aux exutoires des stations d'épuration (RIVAGE et DREAL) en lien avec la conformité des stations d'épuration.
- Réalisation du suivi des paramètres physicochimiques de la lagune (RIVAGE) et des résurgences.
- Mise en route du suivi des niveaux d'eau de la lagune.
- Réalisation du suivi des herbiers dans les zones à enjeu de l'étang (RIVAGE et prestataire externe ; sous réserve de disponibilité de budget).
- Suivi des analyses opérées par Ifremer concernant la qualité des milieux dans le cadre des suivis des zones de production (REMI, REPHY...) et des données acquises dans le cadre des suivis DCE.

2.2.2 Amélioration de l'état des masses d'eau du bassin versant

- **Opérations menées par RIVAGE**

- Appui aux communes et intercommunalités pour des projets relatifs à l'amélioration de la qualité des masses d'eau.
Aide au montage de projet, suivi de la mise en œuvre des opérations (participation aux comités de pilotage, suivi des études et travaux selon avancement, démarches ZéroPhyto et valorisation...).
- Appui aux communes et aux EPCI (CCCSM, SMBVA) pour un entretien des agouilles prenant en compte les enjeux environnementaux et hydrauliques.
Collaboration avec le SMBVA
 - o *Mise en œuvre du Plan pluriannuel de restauration des agouilles (périodes propices d'intervention, diagnostic local, ...)*
- Mise en œuvre de la Stratégie agricole notamment par le biais de mise en œuvre de Projets agro-environnementaux (cf. chapitre 4) et suivant les opportunités de collaboration avec les organisations de producteurs.
- Relance d'un nouveau projet qui vise à l'enlèvement des épaves et navires abandonnés qui jalonnent le DPM autour de l'étang et réflexion sur un complément de ce projet qui serait consacré à l'enlèvement des filets fantôme dans l'étang. L'année 2025 sera consacrée à la phase diagnostic, au volet administratif pour les bateaux (DDTM), à l'évaluation des possibilités d'intervention pour les filets (concertation) et à la recherche de financement à travers un AAP (FIM, GALPA ou autre...)

Pour le volet épaves de bateaux

- Diagnostic de nouvelles épaves
- Lancement d'une nouvelle procédure relative à la déchéance de propriété des bateaux
- Mise en œuvre du programme d'évacuation et de déconstruction

Pour le volet épaves de filets

- Diagnostic des filets échoués en collaboration avec les professionnels
- Concertation avec la profession pour le plan d'enlèvement
- Mise en œuvre du programme d'évacuation et de déconstruction

● **Suivi des opérations menées hors MO RIVAGE**

- Suivi des études et des travaux concernant la gestion des eaux pluviales (et corrélation de la problématique eaux pluviales/eaux usées) :
 - études réalisées dans le cadre du schéma directeur d'assainissement et de l'eau pluviale de Saint-Laurent-de-la-Salanque
 - le cas échéant travaux d'assainissement / pluvial à Saint-Laurent-de-la-Salanque et Saint-Hippolyte
 - programme de suivi de la mare d'Opoul porté en partie par PMMCU (diagnostic complémentaire avant travaux de by-pass) et en partie par RIVAGE (suivi nutriments, microbiologie, substances dangereuses et amphibiens lors d'épisodes de remplissage de la mare sans mis en route du bypass)
 - suivi des travaux d'amélioration de l'exutoire du pluvial de la zone du Lydia au Barcarès
- Suivi des études, procédures ou travaux concernant la gestion des eaux usées :
 - suivi des travaux de réfection de la step d'Opoul
 - le cas échéant suivi du raccordement de la step de Caves à celle de la Franqui
 - le cas échéant procédures préalables à la réfection des systèmes d'assainissement du Barcarès (évaluations d'incidences, dossiers loi sur l'Eau...)
 - étude concernant la réutilisation des eaux usées épurées à Fitou. Concertation sur la problématique du réseau EU de Port-Fitou.
- Suivi des diagnostics faits par le SPANC et suites à donner.
- Suivi des opérations menées par le syndicat des nappes du Roussillon par rapport à la préservation de la qualité de l'eau souterraine et notamment remontée d'informations par rapport aux forages à boucher (ex. site du Communal).

3 Mise en œuvre de la STRATEGIE DE GESTION DES ZONES HUMIDES

3.1 Concertation et planification

3.1.1 **Secrétariat et animation des instances de concertation**

- Animation du Comité de Suivi dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Gestion des Zones Humides (SGZH).
- Animation du Comité de Suivi ou de groupes de travail ad hoc en cas de demande d'avis (projets en Zone Humide, étude d'impact ou évaluation d'incidences, ...) ou en cas d'opportunités de projets ayant un impact sur les zones humides.
- Si besoin compléments ou mise à jour de la Stratégie de Gestion.
- Accompagnement des syndicats de gestion des bassins versants de l'Agly et de la Têt pour leur stratégie de gestion de zones humides.

3.1.2 **Animation des groupes de travail pour la mise en œuvre de la SGZH**

- Animation des groupes de réflexion pour la création et la mise en œuvre des Plans de Gestion territorialisés.
- Animation des groupes de réflexion pour la mise en œuvre des Actions Transversales (urbanisme et maîtrise foncière, dépôts sauvages).

3.1.3 **Veille à la cohérence des politiques publiques**

- Veille à la bonne prise en compte des zones humides dans les PLU, PLUi, SCOT, SRADETT...

3.2 Mise en œuvre des orientations de gestion de la SGZH

3.2.1 **Actions territorialisées**

- Mise en œuvre du **Plan de gestion des sagnes d'Opoul**
 - *Montage et suivi des travaux opérés par la FDC66 dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion (restauration et entretien annuel du merlon, déplacement échelle limnimétrique, gestion du réseau hydraulique, amélioration de haies...),*
 - *Suivis du bon déroulement du pâturage mis en place pour l'entretien des milieux humides (roselières, prés salés) (bergère : C. Lopez),*
 - *Animation d'une cellule de gestion hydraulique pour la gestion des niveaux d'eau (Font Dame et Font Estramar),*
 - *Acquisition et valorisation des données des indicateurs de suivi, suivi des opérations menées dans le cadre du projet roselières 2,*
 - *Gestion d'une espèce envahissante à fort impact sur le secteur de Font Dame : le baccharis (poursuite du projet Fond vert),*
 - *Poursuite des actions de sensibilisation et communication,*
 - *Restitution aux membres du COPIL du bilan annuel / perspectives (ou comité de gestion).*

- Mise en œuvre du plan de gestion du **Plan gestion El Comunal**
 - Animation d'une cellule de gestion hydraulique pour la gestion du batardeau et des martellières,
 - Suivi de l'animation du volet agriculture opéré par l'animateur Natura 2000,
 - Réunions d'Information des usagers sur leurs droits et devoirs : précision de la convention de mise à disposition, amélioration de la gestion des effluents liés aux usages de loisir, information sur la sensibilité et les enjeux identifiés sur le site,
 - Poursuite des travaux concernant les conventions d'usage pour les terrains communaux,
 - Poursuite des actions de sensibilisation et communication,
 - Animation du COPIL annuel de bilan / perspectives.

- Mise en œuvre du **plan de gestion de la Mare d'Opoul**
 - Suivis des travaux concernant les rejets de la STEP d'Opoul (suivi de l'opération, suivi de l'animation foncière opérée par le CEN-Occitanie),
 - Le cas échéant, mise en œuvre du plan de suivi de la mare pour les épisodes de remplissage hormis par mise en charge du by-pass : qualité de l'eau de la mare (nutriment, microbiologie, substances chimiques) et amphibiens,
 - Suivi des mouvements de foncier et des pratiques agricoles menées sur ce site,
 - Mise en place de la procédure de suivi du remplissage de la mare et du fonctionnement du crapauduc,
 - Poursuite des actions de sensibilisation.

- Poursuite de l'élaboration du **Plan de gestion des Dosses** et de la mise en œuvre du Projet de restauration du site du delphinarium
 - Poursuite de l'étude hydrologique de la zone des Dosses : analyse des données collectés en 2022/2023/2024, précision du fonctionnement hydraulique général de la presqu'île des Dosses,
 - Poursuite de l'animation des groupes de travail, Cotech, Copil nécessaires à l'établissement du Plan de gestion des Dosses : notamment groupe de travail gestion de la fréquentation en collaboration avec PMMCU, les acteurs de la glisse ou de la chasse entre autres,
 - Mise en œuvre d'un chantier de jeunes bénévoles pour la gestion des EE sur le site,
 - Réalisation de travaux complémentaires de renaturation sur le site de l'ancien delphinarium dans le cadre de l'appel à projet de restauration des zones humides proposées par le CD66,
 - Le cas échéant (si accord commune du Barcarès), réalisation de l'étude si nécessaire et éventuellement travaux de renaturation sur le site du delphinarium (grand bassin).

- Initiation de l'élaboration du **Plan de gestion de la zone humide de Garrieux**
 - Réalisation de l'étude hydraulique pour alimenter le diagnostic du plan de gestion,
 - Suivi des mouvements de foncier et des pratiques agricoles menées sur ce site,
 - Participation à la réalisation de la notice de gestion préalable au plan de gestion en lien avec le CEN Occitanie et la FDC 66,
 - Montage et suivi des actions anticipées,
 - Rédaction du plan de gestion concerté.

- Suivi des plans de gestion finalisés : Notice de gestion de la **Coudalère**, Plan de gestion de la dépression de **Ventenac** et Plan de gestion **du Mas de l'Isle**
- Suivi des plans de gestion finalisés :
Les plans de gestion finalisés (Ventenac, Mares de Port Leucate, ...), nécessitent un travail d'animation destiné à les faire vivre, à assurer le suivi de la réalisation des actions par les MO autres que RIVAGE. Certaines actions peuvent être à mettre en place de façon imprévue tout au long des 6 années que couvrent le plan de gestion : suivis hydrodynamiques lors d'épisodes de pluie exceptionnels, devenir et modification des sites, animation de Copil le cas échéant, retours d'expériences, ...). Au terme des 6 années que couvrent le programme d'actions une réflexion est menée sur la nécessité ou non de mise à jour du plan de gestion.

3.2.2 Actions transversales

- Poursuite de l'animation de l'action transversale liée à la maîtrise foncière et à l'urbanisme.
- Suivi des travaux de gestion des dépôts sauvages.
- Poursuite des actions de régulation des populations de ragondins.

4 Mise en œuvre des PAEC Salses-Leucate

- Poursuite de l'animation des PAEC de RIVAGE : l'animation de ces PAEC sera opérée par 3 agents selon le site concerné : Julien ROBERT et Bruce BASSO sur le site Natura 2000 du complexe lagunaire de Salses-Leucate et Marie MAILHEAU sur le site PNA Outarde et pour le site du PAEC Eau de RIVAGE.
- Sur les trois sites concernés par le PAEC Biodiversité et le PAEC Eau, l'animation comprend :
 - Animation des instances de concertation (COPIIL et groupe de travail le cas échéant) liées respectivement à la mise en œuvre du PAEC Biodiversité et PAEC Eau
 - Réunions d'informations des agriculteurs quant aux mesures proposées sur les 3 territoires des PAEC et communications diverses (presse, bulletins municipaux, etc.) pour informer les agriculteurs sur le dispositif
 - Réunions individuelles avec agriculteurs pour information et suivi des engagements déposés,
 - Diagnostics préalables à la contractualisation (estimation 2025 du nombre de souscription des mesures : 5 sur N2000 et 3 sur Outarde sur le PAEC Biodiversité, ainsi que 4 sur le PAEC Eau)
 - Suivi et réalisation des formations obligatoires pour les contractants
 - Suivi des instructions de dossiers de contrats MAEC (le cas échéant participation aux réunions techniques nécessaires à l'instruction) et reporting à l'État sur la mise en œuvre du PAEC.
 - Organisation de sessions de formation collective seront également organisées pour sensibiliser les exploitants engagés aux enjeux et objectifs définis dans le PAEC
 - Accompagnement technique pour mise en œuvre des mesures
 - Suivis et reporting de la contractualisation dont bilan à mi-parcours pour le PAEC Biodiversité

5 Mise en œuvre du projet ABCintercommunal

Les missions développées ci-dessous seront exécutées par un/une chargée/e de mission EEDD/ABC dont le recrutement interviendra en début 2025 pour une prise de poste au 1/04/2025. L'année 1 de ce projet est consacrée au lancement de l'ABCi, à la conception des outils, à la communication auprès des publics cibles et au lancement des observatoires et de la sensibilisation.

5.1 Concertation et planification

5.1.1 Phase préparatoire

- Réalisation de l'état des connaissances actuelles
- Définition des enjeux par rapport aux données manquantes et établissement de la stratégie de l'ABC
- Conception des outils nécessaire à l'acquisition des données par les sciences participatives

5.1.2 Mise en place de la gouvernance de l'ABC et lancement de l'animation ABCi

- Constitution du COPIL de suivi et réunion de lancement du projet
- Constitution des groupes de réflexion locaux et réunion en cas de besoin
- Lancement de la démarche dans chacune des communes concernées (prises de contacts techniques, réunions d'information...)

5.2 Mise en œuvre des orientations de l'ABCi

5.2.1 Acquisition de connaissances

- Acquisition de nouvelles connaissances dans le cadre des 3 Observatoires du territoire (Observatoire de lagune, observatoire du bâti, observatoire des jardins et des cours d'écoles) et notamment à travers des prestations externes:
 - o *Suivi des macrophytes dans les zones à enjeu de la lagune*
 - o *Autres suivis à déterminer en fonction de l'état des connaissances*

5.2.2 Valorisation et Sensibilisation

- Valorisation des connaissances:
 - o *Sensibilisation sur la biodiversité du territoire et animation d'ateliers spécifiques ABC à la Maison de l'étang*
 - o *Programme pédagogique en lien avec les inventaires à réaliser*
 - o *Sortie natures (en régie et par prestataires)*
 - o *Restitution des résultats auprès des différents publics*

6 Mise en œuvre des DOCOB NATURA 2000

6.1 Natura 2000 sur les sites du complexe lagunaire de Salses-Leucate

6.1.1 Concertation et planification

6.1.1.1 Secrétariat et animation des instances de concertation (COPIL, groupes de travail)

- Animation du COPIL dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB (et suivis de la procédure de modification de l'arrêté Préfectoral de composition des membres du COPIL)
- Animation des groupes de travail thématiques (usages, Laro-limicoles, gestion de la fréquentation, police...) ou spécifiques aux plans de gestion,
 - o *Animation des instances et pilotage (COPIL, etc.)*
 - o *Organisation et animation des groupes de travail spécifiques en amont des actions de gestion (ex : ouvertures de milieux sur le site du Communal, plan de gestion de la Sagnette/Soulsoure/Terrain militaire, gestion des abords du terrain militaire, etc.)*
 - o *Le cas échéant participation à la définition de mesures compensatoires liées à des projets impactant potentiellement les habitats et/ou espèces du site*
 - o *Participation aux réflexions liée à la mise en œuvre de mesures compensatoires sur le site Natura 2000 par d'autres opérateurs (opérateurs fonciers notamment)*
- Participation à la vie du réseau Natura 2000 et des réseaux de gestionnaires d'espaces naturels au-delà du site :
 - o *Participation aux réunions territoriales (dont co-organisation de la journée interdépartementale de 2024) et régionales des opérateurs Natura 2000*
 - o *Participation à la vie de différents réseaux/journées d'échange d'expérience en lien avec les enjeux Natura 2000 : réseau des opérateurs Natura 2000, réseau des Gestionnaires d'Espaces Naturels Protégés des Pyrénées Orientales, réseau des gestionnaires d'Occitanie (ARB), Réseau du Pôle relais lagune, ...*
 - o *Participation au PNA et PRA pour les espèces présentes sur le site Natura 2000 du complexe lagunaire de Salses Leucate (PNA Emydes lépreuses, PNA odonates papillons, PNA Outardes, PNA Pie-grièche, PRA Euphorbia peplis, PRA Lagunes temporaires, PRAC Chiroptères, etc.)*
 - o *Participation à la mise en œuvre du programme d'actions de l'association Natura 2000 en Occitanie en tant que Président et participation aux réunions du Comité Régional Biodiversité, du CRERCO et de la CRAEC*

6.1.1.2 Mise à jour du Docob

- Poursuite de la mise à jour du FSD débutée en 2023 (notamment pour la ZSC)

6.1.2 Mise en œuvre des orientations de gestion du Docob

6.1.2.1 Animation du DOCOB

- Identification et Suivi des **potentiels contractants (contrats Natura 2000)**. Plusieurs contrats pourraient être envisagés en 2025 selon les possibilités de dépôt. Dans le cas où ces contrats Natura 2000 seraient envisageables, les missions affectées seraient : Réalisation des diagnostics environnementaux des parcelles engagées, accompagnement des experts dans les diagnostics, accompagnement des signataires dans les démarches préalables et dans la mise en œuvre des contrats.
 - *Gestion de la fréquentation, information du public sur la sensibilité du milieu et mise en défens des habitats naturels d'intérêt communautaire. Cette action s'inscrit dans la continuité du contrat Natura 2000 « Latécoère » et serait portée par la commune de Saint-Laurent-de-la-Salanque,*
 - *Gestion d'une parcelle privée pour restauration d'une zone humide (actions envisagées : restauration de la circulation hydraulique, gestion d'espèce exotiques envahissantes, etc.).*
 - *A noter qu'en fonction du retour de plusieurs demandes de subventions au fonds verts, plusieurs projets de contrats pourraient être sollicités : Mise en défens d'une ancienne mine d'ocre à Leucate en faveur des chiroptères, mise en défens de pelouse sèche sur le Goulet à Leucate.*
- Suivi des **contrats Natura 2000** mis en place par les maîtres d'ouvrage autres que RIVAGE :
 - *Le cas échéant appui au porteur de projet et suivi du contrat Natura 2000.*
 - *Sur les contrats anciens : contrôle des aménagements en place*
- Suivi des **différentes actions de gestion des espaces naturels** sur les sites Natura 2000 portées par des **maîtres d'ouvrage autres que RIVAGE** :

Plans de gestion

- *Suivi de la mise en œuvre du plan de gestion du Bourdigou sur la commune de Torrelles en partenariat avec PMM (dont participation à la finalisation de l'étude sur le fonctionnement du site portée par PMM) et notamment la mise en œuvre du sentier des dunes portée également par PMM,*
- *Suivi de la mise en œuvre du plan de gestion de la Sagnette et Soulsoure à Saint-Hippolyte en partenariat avec PMM,*
- *Suivi de la mise en œuvre du plan de gestion du Communal sur la commune de Saint Hippolyte en partenariat avec PMM, le SMBVA et le chargé de mission zones humides de RIVAGE avec en particulier appui à la gestion agricole et aux opérations de décabanisation*
- *Suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des Sagnes d'Opoul sur la commune de Salses-le-Château en partenariat avec la FDC66 et le chargé de mission zones humides de RIVAGE,*

Gestion de la fréquentation

- *Suivi de l'état des aménagements de gestion de la fréquentation sur le site des abords des sagnes de Saint Jean à Salses-le-Château,*
- *Suivi de la mise en œuvre du projet de gestion de la fréquentation sur le site des abords du ponton Latécoère sur la commune de Saint-Laurent-de-la-Salanque en partenariat avec PMM et la commune*

Travaux de restauration/entretien des habitats

- Suivi de la rédaction du plan de gestion de la zone humide de Garrieux en partenariat avec la FDC66, le CEN Occitanie et le chargé de mission zones humides de RIVAGE
- Collaboration à la définition des mesures de gestion des parcelles récemment acquises par le CEN Occitanie et la FDC 66 sur le secteur des Sagnes Del Devès à Salses-le-Château (notamment via financement du LIFE Biodiv'Paysane et le plan de gestion en devenir),
- Suivi de la mise en œuvre du projet d'amélioration et de valorisation de la biodiversité sur les parcelles viticoles en partenariat avec la cave Arnaud de Villeneuve,
- Mise en œuvre d'une opération de mise en défens permanente, en partenariat avec la commune de Leucate, de la zone de nidification des sternes naines au sud du grau des conchyliculteurs à Leucate,
- Mise en œuvre des 2 projets en faveur des laro-limicoles coloniaux, en partenariat avec le CEN Occitanie de création dans le cadre des mesures compensatoires des éolienne Offshore : 3 radeaux + création d'un îlot sur l'étang du Fer à cheval à Leucate.
- Le cas échéant :
 - Suivi, en partenariat avec la commune de Saint-Hippolyte, de l'évacuation d'une cabane située sur le site du Communal à Saint Hippolyte (demande de subvention fond vert en cours)
 - Suivi, en partenariat avec la commune de Saint Laurent de la Salanque, de la démarche de résorption de la décharge sauvage située sur les terrains des salins d'Europe.
- Mise en œuvre **des actions de gestion menées en maîtrise d'ouvrage RIVAGE** (actions relevant du dispositif Natura 2000 et actions « hors dispositif financier Natura 2000 ») :

Plans de gestion

- Le cas échéant, participation à la mise en œuvre des études préalables au futur plan de gestion de la zone humide de Garrieux sur la commune de Salses le château en partenariat avec le chargé de mission zones humides de RIVAGE,
- Le cas échéant, rédaction d'une notice de gestion multithématique et multisite sur les sites Sagnette/Soulsoure/Terrain militaire afin de positionner les différents partenaires sur les différentes actions déjà entreprises et programmer celles restants à réaliser.

Travaux de restauration/entretien des habitats

- Gestion d'une parcelle en faveur de l'Agrion de Mercure : travaux selon le plan de gestion arrêté par la DREAL : amélioration de la circulation hydraulique, gestion de la canne de Provence, amélioration de l'ensoleillement dans les canaux, suivis de la population d'agrion de Mercure, etc. Cette mission est depuis 2023 entièrement assurée par le technicien de RIVAGE, Bruce Basso, en dehors des missions Natura 2000.
- Poursuite de la gestion des parcelles communales à Salses le Château (secteur Font Dame) en partenariat avec le CEN Occitanie et la commune de Salses-le-Château,
- Coordination d'un programme de chantiers nature : organisation d'actions ponctuelles avec différents partenaires (scolaires, ACCA, association de windsurf, ...) : nettoyage de bords d'étang, arrachage d'espèces envahissantes, etc
- Mise en place d'une action de lutte contre les dépôts sauvages en partenariat avec les pouvoirs de police de l'environnement. La mise en place de pièges-photos permet d'équiper les secteurs préalablement identifiés comme les plus problématiques.

Lutte contre les EEE

- Poursuivre les travaux de lutte contre les espèces végétales envahissantes hors contrat Natura 2000 en partenariat avec les communes, PMM, associations locales et/ou régionales, et structures d'enseignement, etc
- Mise en œuvre du projet de gestion des espèces végétales exotiques envahissantes (projet Fond Vert/Axe3-SNB),

Règlementation /Gestion foncière

- Appui aux communes et collectivités pour la prise en compte des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire dans le cadre des différentes opérations de gestion des espaces naturels (dans le cadre de la gestion hydraulique opérée sur les cours d'eau, des opérations de débroussaillage, gestion d'espèces végétales envahissantes, etc.).
 - Concertation préalable pour la proposition de classement de l'île de la Corrège sur les communes de Leucate et du Barcarès en partenariat avec la DDTM11 & 66,
 - Participation à la réflexion sur les mesures compensatoires à mettre en œuvre sur le site Natura 2000 (notamment partenariat CEN Occitanie et Conseil Départemental 66 sur les abords du terrain militaire),
 - Mise en place d'une animation foncière en partenariat avec le CEN Occitanie (cadre : programme LIFE Biodiv'Paysanne), le Conservatoire du Littoral, l'Agence de l'eau et le Département des PO afin de proposer des actions d'acquisition pour permettre une protection à long terme,
- **Mise à disposition des données du DOCOB** aux maîtres d'œuvre dans le cadre de l'élaboration des différents dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000 et le cas échéant participation à la réflexion sur les mesures compensatoires à mettre en œuvre sur le site Natura 2000
- Mise en œuvre de plusieurs **suivis** concernant d'une part les espèces **de faune et de flore** patrimoniale sur les sites Natura 2000 :

Suivis flore

- Acquisition de données relatives à la dynamique des espèces végétales envahissantes sur le site Natura 2000 ou autre sujets à définir (partenariat IUT Perpignan formation BUT3)
- Acquisition de données (hydro période, qualité de l'eau et des sédiments, macrophyte, etc.) sur 5 lagunes temporaires dans le cadre du PRA "lagunes temporaires" porté par le CBN Med.

Suivis avifaune

- Suivi et surveillance de la nidification des Laro-Limicoles coloniaux sur le site Natura 2000,
- Suivi de la nidification de la colonie d'Ardéidés sur l'île des Sidrières et de l'Hortel et le cas échéant d'autres sites non suivis annuellement (font Estramar notamment)
- Mise en place d'un suivi spécifique du blongios nain afin de caractériser son niveau d'enjeux sur le site Natura 2000 en 2025. (prestataire + Technicien RIVAGE)
- Suivi des nichoirs à rolhier d'Europe installés dans le cadre du projet ADV Biodiversité en 2020,

Suivis autre faune

- Suivis de la population d'Emyde lépreuse et de cistude d'Europe sur les sites de la Soulsoure, de la Sagnette, du canal Paul Riquet et recherche sur de nouveaux sites potentiels
- Suivi opportunistes chiroptères (dont Mine d'ocre de Leucate),
- Suivi des gîtes à chiroptères installés dans le cadre du projet ADV Biodiversité en 2020,

Le cas échéant, suivis des différentes démarches d'inventaires menés par RIVAGE (chargé de mission ABC) dans le cadre de l'appel à projet ABC intercommunal (fond vert) déposé en 2024.

- **Restitution des données** de qualité des milieux et des résultats obtenus lors des différents suivis aux instances de concertation (COPIL Natura 2000) et au grand public.
- Faciliter le renforcement des mesures de **surveillance des espaces naturels**

- Mise en place **d'animations grand public** sur le site Natura 2000 et Accompagnement des communes de RIVAGE dans l'intégration d'animations d'EEDD dans les différents évènements proposés tout au long de l'année (Maison de l'étang à Leucate, Festival Nature Environnement à Salses-le-Château, ...)
- Mise en place d'outil de **communication** à destination du public et des acteurs locaux (plaquette, site, ...)
- Participation au programme éducatif de formations universitaires dont IUT de Perpignan (BUT Génie écologique parcours SEE).

6.1.2.2 Animation de la charte Natura 2000

6.2 Natura 2000 sur le site du fort de Salses

6.2.1 **Concertation et planification**

6.2.1.1 Secrétariat et animation des instances de concertation (COPIL, réunion de travail)

- Animation du COPIL dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB
- Animation des réunions de travail thématiques (suivis scientifiques, aménagement/travaux)
- Participation à la vie du réseau Natura 2000 et des réseaux de gestionnaires d'espaces naturels au-delà du site

6.2.2 **Mise en œuvre des orientations de gestion du Docob**

6.2.2.1 Animation du DOCOB

- **Mise à disposition des données** dans le cadre de l'élaboration des différents dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000.
- **Appui technique aux actions de gestion** mises en place dans la forteresse et notamment pour 2025 :
 - fermeture de certains accès entre écuries et contremines selon les recommandations l'étude « voies de transit » 2023 et suivi thermo-hygrométriques,
 - poursuite de l'amélioration des dispositifs anti-chats installés en 2019,
 - mise en place d'opérations d'écopâturage des fossés de la forteresse,
 - travaux d'assainissement des zones basses du monument (le cas échéant),
 - modification du circuit de visite,
 - petits travaux de restauration du bâti
 - évènements spécifiques
- **Suivi des populations** de chiroptères :
 - Suivi simplifié des principales étapes de reproduction (prestataire) avec complément d'investigation : visite supplémentaire en période de reproduction (juillet) > évaluation effectifs reproducteurs et juvéniles + pose d'enregistreurs vidéo infra-rouge pour compter les individus en sortie de gîte,
 - Suivi complémentaire notamment pour le transit du Minioptère (RIVAGE)
 - Le cas échéant (subventions en attente d'instruction par la Région Occitanie) : réalisation d'une étude « GPS », en partenariat avec l'ALEPE, pour la compréhension des trajectoires de

sortie du monument. Objectif : évaluer les territoires de chasse et les impacts potentiels du chemin de fer, des routes et autoroute.

- Mise en place **d'animations scolaires** (notamment écoles élémentaires et maternelle de Salses) **et grand public** sur le site du château de Salses (Journée de la chauve-souris).
- Restitution des résultats obtenus lors des différents suivis aux instances de concertation (Copil Natura 2000) et au grand public.
- Le cas échéant, conception d'un espace dédié au chiroptères et à leur environnement, dans l'écurie Est du monument (en lien avec la modifications du circuit de visite). Ce projet (proposé aux financements Natura 2000) est phasé en 2 étapes : étape 1 en 2025 : conception graphique et scénographie, étape 2 en 2026 : fabrication et installation de l'exposition.
- Mise en place et suivis de la mise en place **d'outil de communication** à destination du public : complément de l'expo actuellement présente sur site, mise à jour régulière du site internet de RIVAGE rubrique Natura 2000, information de la presse locale sur les actions entreprises, Participation et/ou réalisation de différents reportages en cas de sollicitation
- Réalisation d'une nouvelle session de **formation** des guides pour les former sur la thématique des chiroptères.

6.2.2.2 Animation de la charte Natura 2000